



ELECTIONS AUX

CTE - CAPL - CAPD

Solidarité

Démocratie

Proximité

Efficacité



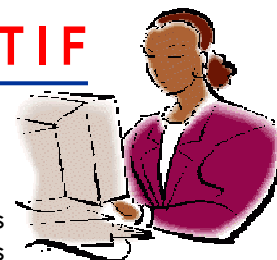
PERSONNEL ADMINISTRATIF

La catégorie administrative est encore une fois la laissée-pour-compte dans les hôpitaux :

**ASSEZ D'ETRE PRESSES
COMME DES CITRONS**



Depuis des années, les personnels administratifs sont les éternels oubliés des différents protocoles. Depuis plus de 20 ans, leurs statuts sont figés.



De plus, leurs reclassements s'effectuent au compte-goutte, le dernier en date n'a fait que faire grossir les rangs des personnels en attente de promotion en fusionnant les grades d'agent et d'adjoint administratif. Quant à l'avancement au grade supérieur, le principe promu-promouvables conditionne l'avancement au gré des moyens budgétaires annuels des établissements.

Lors des dernières négociations sur les grilles salariales, dans le cadre du protocole «LMD », les représentants du ministère n'ont même pas voulu aborder les catégories C, malgré les demandes insistantes de la CGT.

C'est inadmissible

Pour les agents de ces catégories, la CGT considère que les administratifs doivent trouver des réponses en terme de reconnaissance professionnelle, de déroulement de carrière pour avancer pour avancer de façon linéaire, mais aussi d'amélioration de conditions de travail face à une intensification croissante de leurs tâches.



Les adjoints administratifs sont essentiels au bon fonctionnement des services de nos établissements.

Ces agents ont le droit à une autre considération que celle se résumant à davantage d'attente

pour toute promotion.

Ils représentent des acteurs pivots dans la mise en œuvre des évolutions des nouvelles technologies de communication, d'organisation, de gestion, etc...

Il est urgent de reconnaître la technicité des tâches dévaluées à ces AGENTS en leur permettant d'évoluer en catégorie B, voire en catégorie A

LA CGT REVENDIQUE LA CREATION D'UN GRADE DE TECHNICIEN ADMINISTRATIF (CATEGORIE B) POUR L'ENSEMBLE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS 1^{ÈRE} CLASSE.

**Le 20 octobre,
je vote**



Le 20 octobre 2011,

ne vous abstenez pas, exercez votre citoyenneté au travail.

Votez pour les listes **cgt** aux CTE, CAPL, CAPD

Site Internet: www.cgt-sante12.net

Nous rencontrer, nous contacter, nous rejoindre :
USD CGT Santé et Action Sociale de l'Aveyron. • Rue Raynal • 12000 RODEZ Cedex
• Site Internet: www.cgt-sante12.net



La CGT exige également la mise en adéquation des salaires et déroulement de carrière avec l'évolution des tâches octroyées au personnel des catégories C



Dans de nombreux établissements, la CGT constate la forte tendance de remplacer des personnels titulaires d'encadrement, c'est à dire adjoint des cadres ou attaché d'administration par du personnel contractuel. Ces situations ont pour conséquence de précariser ces agents sans perspective de carrière, de bloquer les évolutions du personnel administratif titulaire et de diminuer les ressources de notre caisse de retraite CNRACL. Notre organisation ne peut pas accepter les recours de plus en plus fréquents à des personnels contractuels. La CGT demande l'ouverture de concours internes et externes en fonction des besoins, qui doivent être évalués au cours des instances locales (CTE...).

La CGT se bat contre la précarité. Pour notre organisation, c'est une priorité. De trop nombreux agents sont contractuels dans la filière administrative alors même qu'ils occupent des postes vacants. Les trop rares concours ne permettent pas de résorber les emplois précaires, pas plus que de faire évoluer les carrières des agents en reconnaissant leurs compétences pour accéder à des grades supérieurs. Et le temps d'attente pour la mise en stage des personnels administratifs est souvent important dans les établissements.

Depuis plusieurs années, la CGT n'a eu de cesse de faire avancer des revendications locales et de peser sur le national.

La CGT demande l'ouverture immédiate de concours pour permettre la titularisation des agents contractuels en place sur des postes vacants.

Elle revendique aussi une réelle politique de promotion interne dans les établissements qui n'existe quasiment plus depuis des années et, si elle s'opère, c'est à minima.

La CGT revendique des concours d'Adjoints des cadres et attachés d'administration ainsi que la possibilité de nomination au choix pour ces deux grades.

LA CGT CONTINUE ET CONTINUERA DE PORTER CES REVENDICATIONS AFIN D'OBTENIR UNE AUTRE CONSIDERATION DE CETTE CATEGORIE D'AGENTS, OUBLIES, DEPUIS DES ANNEES, DANS LE PAYSAGE HOSPITALIER. ELLE SE BAT ET SE BATTRA, AVEC EUX, POUR LES FAIRE ABOUTIR ET RETABLIR CE DENI DE RECONNAISSANCE ENVERS LES ADMINISTRATIFS.

En votant CGT le 20 octobre, ce sont ces revendications que vous ferez avancer, assez d'être pressés comme des citrons et de ne récolter que des pépins !



Et, si en plus de votre vote **cgt** le **20 octobre**,

VOUS ADHERIEZ ?

Nom : Prénom :

Établissement : Adresse :

À retourner à : USD CGT Santé et Action Sociale CGT de l'Aveyron
• rue Raynal • 12000 RODEZ Cedex

Site Internet : www.cgt-sante12.net

